



Termes de Reference pour l'évaluation de la Théorie
du Changement (ToC) : base-line et CAP initial, mi-
parcours et finale du projet « Jeunesse en action pour
l'avenir du Tchad !»

Financement direct UE contrat n° ICSP/2021/425-403

Janvier 2022

1. PROJET – SYNTHÈSE

Le projet de l'ONG ACRA « *Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !* », financé directement par l'UE, n° contrat ICSP/2021/425-403 est mis en œuvre par la Fondation ACRA.

Le projet vise à **contribuer à la prévention et résolution des conflits et au renforcement de la cohésion sociale en renforçant les capacités de la jeunesse et de la société civile juvénile au Tchad (OG)**, et en particulier que **les processus de prévention des conflits et de maintien de la paix deviennent plus inclusifs et les jeunes femmes et hommes et leurs associations deviennent agents de consolidation de la paix à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou (OS)**.

Le projet promeut un programme d'action sur 3 ans de mobilisation des associations des jeunes afin d'agir :

- Sur un renforcement **des** capacités des associations des jeunes dans l'identification, la conception et la mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la prévention des conflits locaux et la promotion de la cohésion sociale ;
- Sur une compréhension approfondie des causes et des dynamiques des conflits locaux est acquise et partagée par les jeunes (hommes/femmes), les associations des jeunes à toutes les parties prenantes engagées dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.
- Sur une mobilisation de la jeunesse et une diffusion des messages positifs de prévention des conflits locaux, de promotion de la cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté à travers des moyens de communications créatifs et innovants

Dans ce contexte le projet vise donc à que les associations des jeunes utilisent les connaissances acquises et leurs capacités renforcées pour approprier et développer des processus de prévention des conflits et de maintien de la paix

2. PROJET - INFORMATIONS

Titre	Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad !
Financé par	Union Européenne
Pays d'implémentation	Tchad
Provinces	N'Djamena et Provinces du Borkou, Lac, Kanem, Moyen-Chari et Ouaddaï
Durée total	48 mois (décembre 2021 – décembre 2024)
Chef de fil	ACRA
Budget totale	€ 1.999.973,38

Objectifs	<p>OG : Contribuer à la prévention et résolution des conflits et au renforcement de la cohésion sociale en renforçant les capacités de la jeunesse et de la société civile juvénile au Tchad</p> <p>OS : Les processus de prévention des conflits et de maintien de la paix deviennent plus inclusifs et les jeunes femmes et hommes et leurs associations deviennent agents de consolidation de la paix à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou</p>
Groupes ciblées	<p>267 Associations des jeunes des 6 Provinces cibles</p> <p>40 associations des jeunes sélectionnées</p> <p>Autorités traditionnelles, politiques, religieuses, leaders communautaires</p> <p>6000 personnes (50% femmes)</p> <p>120 jeunes femmes</p> <p>18 étudiant/es chercheurs (50% femmes) universitaires</p> <p>6 structures d'encadrement des jeunes et lieux de rencontre des jeunes (CLAC et Maisons de jeunes)</p> <p>60 personnes travaillant dans les médias et les radios communautaires de 6 provinces</p> <p>Population et jeunesse des 06 zones cibles</p>
Bénéficiaires finaux	La population et les jeunes des provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou et de la ville de N'Djamena
Produites du projet :	<p>Produit 1 - Les capacités des associations de jeunes en matière d'identification, conception et mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la prévention et résolution des conflits locaux et la promotion de la cohésion sociale sont renforcées.</p> <p>Produit 2 - Les jeunes et leurs associations ont des compétences renforcées et sont outillés en stratégies de recherche-action pour une compréhension approfondie des conflits propres à chaque contexte</p> <p>Produit 3 - Les jeunes et les associations de la jeunesse sont dotés des outils créatifs et des bonnes pratiques pour la prévention des conflits et une mobilisation effective et innovante de la jeunesse afin de renforcer la diffusion de messages positifs de cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté.</p>
Activités principales	<p><u>Activités générales :</u></p> <p>A0.1 : Préparation et lancement de l'action</p> <p>A.02 Activités de plaidoyer internationales et participation aux forums thématiques</p> <p><u>Produit 1 :</u></p> <p>A.1.1. Réalisation d'une cartographie des associations de jeunes</p> <p>A.1.2 Sélection et renforcement de capacités de 40 associations</p> <p>A.1.3 Projets Tandem-Sahel pour 6 Associations de la jeunesse</p> <p>A.1.4 Restitution aux associations du réseau de la jeunesse des compétences acquises (par Province/zone)</p> <p><u>Produit 2 :</u></p> <p>A.2.1 Analyse sociologique et anthropologique sur les causes et dynamiques des conflits sociaux dans les provinces cibles</p>

	<p>A.2.2 Bourses d'étude en faveur de chercheurs étudiants universitaires pour analyse sociologique et anthropologique sur les causes et les dynamiques des conflits locaux dans les Provinces d'interventions</p> <p>A.2.3 Restitution et dialogue autour des résultats des analyses et recherches effectuées et réalisation de solutions concrètes au sein des communautés</p> <p>A.2.4 Capitalisation des bonnes pratiques pour la prévention des conflits locaux dans les zones d'intervention et Colloque international scientifique anthropologique/sociologique sur le thème de la cohésion sociale et la prévention des conflits</p> <p>A.2.5 Évaluation de la Théorie du Changement (ToC) : base-line et CAP initial, mi-parcours et finale</p> <p><u>Produit 3 :</u></p> <p>A.3.1 Parcours de formation pour l'identification et l'application des formes artistiques innovantes visant la sensibilisation et la résolution des conflits locaux et l'éducation à la citoyenneté</p> <p>A.3.2 Concours artistique</p> <p>A.3.3 Six (6) projets de résidence artistique dans les zones d'intervention</p> <p>A.3.4 Site web pour la coordination des associations, la capitalisation des résultats et la valorisation des données</p> <p>A.3.5 Formations au profit des media et des jeunes sur hate speech/fake news, utilisation des médias et pratiques de prévention des conflits</p> <p>A.3.6 Campagne de sensibilisation sur la cohabitation pacifique au niveau national et provincial</p>
Site web	www.acra.it

3. Objectifs de l'évaluation de la Théorie du Changement (ToC) : base-line et CAP initial, mi-parcours et finale

L'objectif général de cette évaluation est d'évaluer la Théorie du Changement (ToC) appliquée au projet « Jeunesse en action pour l'avenir du Tchad ! » dans 3 phases : le début, où il faut collecter les données pour préparer la baseline avec la situation initiale ; l'évaluation à mi-parcours, pour vérifier le changement et donner des indications pour des éventuels améliorations ; et l'évaluation finale, pour vérifier si les objectifs de changement ont été réalisés. De cette évaluation, ainsi que du suivi continu et ponctuel de l'implémentation de la ToC, sera responsable un/une consultant/évaluateur externe, sélectionné au début du projet. Le/la consultant/e aura l'opportunité de faire un premier aperçu du point de départ de la ToC pendant l'atelier initial de lancement du projet, à N'Djamena. En plus, on cherchera de se coordonner avec le consultant à l'occasion des ateliers provinciaux, mis en place pour réaliser la cartographie des associations de jeunes (A1.1) et des différentes séances successives de restitution (A2.3) pour monitorer les changements produits par le projet et évaluer les spécificités existantes au niveau provincial, afin d'obtenir des informations plus spécifiques sur les différentes provinces.. Si possible, on impliquera le/la consultant/e dans les rencontres du Comité Technique du Projet (CTP) qui se dérouleront pendant le projet. Il/elle sera chargé(e) de détecter, le cas échéant, les ajustements à appliquer au niveau des activités et des résultats escomptés, pour assurer la réalisation des changements souhaités, pour discussions et validation avec l'UE des ajustements nécessaires le cas échéant. On demande au consultant/e trois activités principales :

1) la réalisation de la baseline,

2) l'évaluation à mi-parcours,

3) l'évaluation final du projet.

Pour ce qui concerne la première activité, on demande au consultant/e de conduire une analyse préliminaire sur le niveau de perception des associations des jeunes dans leurs milieux locaux en adoptant la méthodologie CAP (Enquête Connaissances Attitudes et Pratiques), afin de réaliser la baseline initial du projet pour ce qui concerne quatre indicateurs spécifiques : loV1, loV2, loV3 et loV 3.2. Cette étude de perception se focalisera sur la considération et la reconnaissance du rôle des jeunes hommes et femmes et de leurs associations comme acteurs incontournables dans la prévention et la résolution des conflits locaux. Les résultats de cette étude constitueront la baseline pour un suivi régulier (semestriel) du niveau de considération et perception au sein de divers acteurs clés (autorités politiques, traditionnelles, FSI, jeunesse et population en générale) envers les associations des jeunes. Le/la consultant/e ne doit pas seulement réaliser la baseline initial, mais aussi partager avec l'équipe du projet méthodologie et outils pour ajourner la baseline pendant de façon semestrielle. En fait, la collecte régulière de ces données doit être garantie indépendamment du calendrier des missions du consultant/e et ça sera crucial pour la réussite de cette mission de développer une méthodologie qui puisse être répliqué pour évaluer de façon régulière la ToC. Cela permettra au Comité Technique du Projet (TCP) – ou la participation du consultant/e n'est pas obligatoire mais souhaitable - d'adopter les ajustements stratégiques nécessaires à la Theorie du Changement (ToC) ainsi que de quantifier l'impact du projet.

Les objectifs spécifiques de cette activité sont les suivantes :

1. Réaliser un report sur la baseline ou 1) on résume et analyse les données collectes et 2) on explique la méthodologie pour la mise à jour des données dans les indicateurs pertinents du cadre logique, qui devra être effectué de façon semestrielle.
2. Remplir la baseline du projet pour ce qui concerne les indicateurs demandés en donnant toutes les valeurs « cible » du départ dans les indicateurs pertinents du cadre logique
3. Inclure dans le rapport en tant que annexes toutes les outils (fiches, questionnaires, etc.) qui l'équipe du projet utilisera pour mettre à jour la baseline.
4. Donner des recommandations sur les problèmes et attentes principales des associations pour ce qui concerne les activités du projet et la réalisation des valeurs cibles du projet.

La baseline doit être réalisé en suivant le cadre logique du projet et 1) remplir la colonne de « niveau de référence » et 2) vérifier et indiquer la colonne de « source et moyenne de vérification » pour ce qui concerne les indicateurs loV1, loV2 et lov3 ; on demande aussi une analyse préliminaire sur l'indicateur loV 3.2 dont les résultats ne doivent pas être inclus dans le cadre logique, mais partagé avec l'équipe du projet pour l'aider dans la planification des prochaines activités. A suivre, des informations plus spécifiques sur les indicateurs mentionnés :

	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>
	<i>Variable quantitative et/ou qualitative qui permet de mesurer de manière simple et</i>	<i>La valeur, avant l'intervention, du ou des indicateurs à l'aune</i>	<i>La valeur finale visée du ou des indicateurs.</i>	<i>Idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire.</i>

	<p><i>fiable si une action a produit le résultat attendu.</i></p> <p><i>À présenter, s'il y a lieu, ventilée par sexe, âge, zone urbaine/rurale, handicap, etc.</i></p>	<p><i>duquel/desquels l'évolution peut être évaluée ou des comparaisons peuvent être effectuées.</i></p> <p><i>(idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire)</i></p>	<p><i>(idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire)</i></p>	
<p>OS 1 : Les processus de prévention des conflits et de maintien de la paix deviennent plus inclusifs et les jeunes femmes et hommes et leurs associations deviennent agents de consolidation de la paix à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou</p>	<p>IoV1. Nombre de jeunes ciblés (hommes et femmes) qui se sentent moins marginalisés dans les processus de prévention des conflits des communautés locales (<i>Liste des indicateurs de base pur IcSP, p 4</i>)</p>	<p>A déterminer dans le rapport baseline et CAP initial au début du projet</p>	<p>Augmentation de 30% à la fin du projet dans les 6 provinces</p> <p>Population : 18/30 ans + 40%; ≥ 31 ans +20%</p>	
	<p>IoV2. % de décisions/recommandations des instances de gouvernance locale avec compétence à la gestion des conflits dans les 6 provinces qui prennent en compte les recommandations/besoins des jeunes et/ou qui proviennent de l'initiative des jeunes</p> <p><i>(Adaptation de l'indicateur : « Number (and %) of proposals, positions and strategies that incorporate inputs from a broad range of civil society organisations and citizens (Liste des indicateurs de base pur IcSP, p. 9)</i></p>	<p>A déterminer dans le rapport baseline et CAP initial au début du projet</p>	<p>Au moins 15% intègrent les propositions de la société civile à la fin du projet</p>	<p>Rapports des instances locaux</p>
	<p>IoV3. Nombre de membres (%) de groupes cibles qui considèrent que leurs préoccupations ont été ou sont prises en compte (H/F)</p>		<p>Au moins 30% de groupes cibles</p> <p>À la fin du projet</p>	<p>Rapport de baseline et CAP initial</p>

	<i>Liste des indicateurs de base pur IcSP p. 8)</i>			Évaluation externe
P.3 Les jeunes et les associations de la jeunesse sont dotés des outils créatifs et des bonnes pratiques pour la prévention des conflits et une mobilisation effective et innovante de la jeunesse afin de renforcer la diffusion de messages positifs de cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté.	IoV 3.2 % de jeunes déclarant que leur capacité à identifier un discours de haine et l'extrémisme violent a augmenté (<i>Liste des indicateurs de base pur IcSP, p 5)</i>	0	Au moins 70% des jeunes qui ont participé à la formation	Rapports de 6 formations Évaluation avant et après la formation

N.B: Pour l'indicateur IoV 3.2 on demande de nous donner une estimation générale sur la capacité des jeunes de reconnaître de discours de haine avant les activités du projet. Cette information n'est pas à inclure dans le cadre logique mais sera important pour la planification des activités de l'équipe du projet.

Pour les activités deux (2) et trois (3), l'évaluation à mi-parcours et finale doivent fournir à ACRA des informations pour une indication plus précise de la pertinence et cohérence réelle de l'action et des résultats attendus par rapport aux objectifs fixés en termes d'efficience, d'efficacité, d'impact, de viabilité.

Les objectifs spécifiques de ces évaluations sont les suivantes :

1. Evaluer l'intervention du projet en respectant les principes OCDE/CAD
2. Analyse des forces et faiblesses, des meilleures pratiques de l'intervention et des problèmes critiques identifiés ;
3. Évaluer le degré de réalisation des **toutes les indicateurs** du cadre logique et analyse SWOT relative à chacun des axes d'intervention ;
4. Donner des recommandations sur la logique d'intervention du projet et, le cas échéant, de proposition de révision (évaluation à mi-parcours)

5. Donner des recommandations sur la logique d'intervention du projet proposition pour la planification des futures projets (évaluation final)

N.B: Les activités d'évaluation doivent couvrir tous les indicateurs du projet, même ceux qui n'ont pas été analysés pendant la préparation de la baseline.

Lors de l'évaluation des programmes et projets de développement, il est important de prendre en compte les critères exposés ci-après. Ces derniers ont été présentés pour la première fois dans le document intitulé *CAD Principles for Evaluation of Development Assistance*, puis définis plus en détail dans le Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats.

Pertinence Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.

Cohérence Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein du pays, du secteur et des institutions.

Efficience. Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps.

- Capacité d'obtenir les résultats et effets escomptés avec le moins de dépenses de ressources. Analyse du cadre logique, des activités, du chronogramme, des ressources et des indicateurs de suivi. Évaluation de tout effet négatif ;
- Analyse de la gestion directe de l'initiative : gestion des ressources financières, capacité d'organisation entre les partenaires, le personnel local, les relations avec les autorités locales, les institutions, les bénéficiaires directs, en termes de quantité, de qualité et de ponctualité ;
- Elaboration d'une analyse coûts/bénéfices : évaluer si les coûts du projet étaient justifiés par les bénéfices atteints ;

Efficacité. Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.

- Répartition juste et appropriée des responsabilités entre les différents acteurs ; quelles mesures ont été ou auraient dû être prises par les partenaires et avec quelles conséquences ;
- Comment les risques ont-ils été identifiés et quelles mesures d'atténuation ont été prises ?
- Qualité du suivi : existence, précision, flexibilité et utilisation ;
- Les contributions des partenaires, des institutions, des bénéficiaires ont été fournies comme prévu ; la qualité de la communication.

Impact Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer, réalisation d'effets plus larges

- Effets primaires et secondaires, positifs et négatifs, générés directement ou indirectement par l'intervention à long terme ;
- Comment le projet contribue à support des organisations des jeunes pour les activer dans la prévention et gestion des conflits
- Amélioration générale des connaissances et de la sensibilisation des populations et des institutions aux questions liées à la paix et la coexistence pacifique ;
- Évaluer toute incidence négative inattendue.

Viabilité Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer dans le temps.

- Implication à long terme des partenaires locaux et leur rôle dans la continuité des résultats obtenus ;
- Comme le projet est perçu par les autorités locales, quel rôle devraient jouer pour donner une continuité,
- Mise en place des stratégies et disponibilité des ressources et des capacités nécessaires pour assurer la continuité sur place pour faciliter la viabilité à long terme de l'action.

4. METHODOLOGIE

Afin de réaliser l'évaluation de la Théorie du Changement (ToC) : base-line initial, mi-parcours et finale du projet, le consultant doit présenter sa propre méthodologie, qui doit respecter les principes du CAP (Enquête Connaissances Attitudes et Pratiques).

Pour ce qui concerne la réalisation de la baseline, on suggère ces activités spécifiques :

- I. **Analyse documentaire** sur les sujets pertinentes et le contexte
- II. **Echanges préalables** à distance avec le staff du projet
- III. **Elaboration et suivi de l'administration des outils** visant à évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique, qui doivent être mise à la disposition de l'équipe du projet pour leurs évaluation semestrielle
- IV. **Mission de terrain** d'environ 60 jours au Tchad (N'Djamena et Provinces du Projet) à réaliser à partir de février 2022. La mission doit comprendre : participation à l'atelier du lancement du projet et autres rencontres pertinentes ; rencontre avec les partenaires et les principales stakeholders, visites de terrain pour la collecte des données, De-briefing avec l'équipe de projet à la fin de la mission de terrain
- V. **Rédaction de la version provisoire du rapport (y compris les outils pour la collecte des données et les données pour le cadre logique)** et partage avec l'équipe de projet pour le débriefing
- VI. **Finalisation du rapport** en tenant compte des commentaires fournis par l'équipe de référence
- VII. **Réunion finale** avec le Chef de fil, le personnel de projet et les personnes concernées pour partager la baseline et les recommandations
- VIII. Remise du rapport final
- IX. L'inclusion dans la proposition d'un système pour participer aux rencontres du Comité Technique du Projet (CTP) et en général d'un support aux activités de monitoring après la mission n'est pas obligatoire, mais sera considéré une valeur ajoutée pendant l'évaluation des propositions

Pour l'évaluation à mi-parcours et finales les activités suggérées au consultant ont des petites différences :

- I. **Analyse documentaire** y compris proposition de projet, le rapport d'activité et financier pertinentes
- II. **Echanges préalables** à distance avec le Chef de file et les partenaires
- III. **Elaboration et suivi de l'administration des outils** visant à évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif spécifique

- IV. **Mission de terrain** d'environ 30 jours au Tchad (N'Djamena et Provinces du Projet). La mission doit comprendre : rencontre avec les partenaires et les principales stakeholders, visites de terrain pour vérifier les activités menées et rencontrer les bénéficiaires de projets, De-briefing avec l'équipe de projet à la fin de la mission de terrain
- V. **Rédaction de la version provisoire du rapport** et partage avec l'équipe de projet pour le débriefing
- VI. **Finalisation du rapport** en tenant compte des commentaires fournis par l'équipe de référence
- VII. **Réunion finale** avec le Chef de fil, le personnel de projet et les personnes concernées pour partager les résultats de l'évaluation et de recommandation
- VIII. Remise du rapport final

Toutes les phases seront menées par le/la consultante sous la direction de ACRA en tant que responsable unique du projet. Le/la consultant/e est libre de revoir ces suggestions selon sa propre méthodologie mais doit garantir les mêmes produits finaux demandés par Acra. La proposition méthodologique doit comprendre tous les éléments, moyens et outils matériels et humains nécessaires à la collecte et à l'analyse qualitative et quantitative des informations demandées en privilégiant les méthodologies participatives impliquant activement les partenaires et les groupes de bénéficiaires (groupes cibles).

5. RAPPORTS

Le rapport sur la baseline version final doit être remis à ACRA au plus tard **15 mai 2022**

Le rapport doit être rédigé en français et peut suivre le format recommandé suivant :

- a) Liste acronymes
- b) Résumé
- c) Introduction et résumé du contexte du projet
- d) Description de la méthodologie et explication sur comment la reproduire pendant le projet
- e) Résumé et analyse des données en mettant en évidence les problématiques et atteintes principales des acteurs rencontrés sur le terrain
- f) Présentation des données de la baseline pour les indicateurs pertinents du cadre logique
- g) Recommandations pour la planification des prochaines années du Projet
- h) Liste des outils à utiliser pour le suivi pendant le projet en tant que annexes

D'autres chapitres pourront être insérés, à la discrétion de l'évaluateur / de l'évaluatrice, et des annexes telles que : agenda ; référence des documents consultés ; exemples des formats utilisés ; informations méthodologiques supplémentaires si nécessaire.

6. Propriété et confidentialité des données et des informations

Le/la consultant s'engage à traiter de manière confidentielle toute la documentation, les matériels et les informations confidentielles qui y sont contenus, qui ne devront pas être diffusés à des tiers sans le consentement écrit de ACRA.

À l'issue du report sur la baseline, tous les documents disponibles (version papier et version électronique), ainsi que tous les matériaux et données collectés au cours de l'évaluation seront retournés à ACRA au plus tard avec la remise du rapport version final.

De même, les droits d'utilisation des outils d'évaluation, des données et des rapports produits seront transférés à ACRA avant la fin du contrat d'évaluation.

7. CRONOGRAMME

Baseline	
Avant le 20 Février 2022	Signature du contrat
Février 2022	Elaboration et suivi de l'administration des outils/questionnaires pour la recherche
Mars – Avril 2022	Mission de terrain au Tchad (environ 60 jours)
Avant 30 Avril	Rédaction de la version provisoire du rapport
15 Mai 2022	Remise du rapport d'évaluation mi-parcours final

8. COMPETENCES REQUISES et TERMES POUR LA PRESENTATION DE L'OFFRE

8.1 Principales Compétence requises de la figure recherchée :

Compétence minimales requises - Qualifications, expérience et compétences :

- Licence d'études spécialisées dans des disciplines liées à la coopération au développement et/ou au suivi et à l'évaluation de projets/cycle de projets – compétences spécifiques sur la Théorie du Changement
- Expérience professionnelle d'au moins quatre (4) ans en matière de gestion, suivi et/ou d'évaluation de projets/programmes de développement
- Excellente connaissance de la langue française,
- Excellente capacité d'écriture de rapports
- Connaissance du milieu rural de l'Afrique central et du Tchad en particulier
- L'expérience passée dans le pays constitue un critère prioritaire de sélection.

Prérequis préférentiels – Désirable :

- Formations spécifiques qualifiés sur les thématiques du projet et en particulier : prévention des conflits, peacebuilding, Foreign Policy Instruments, anthropologie et recherche action, préférablement avec des expériences en Afrique Centrale/Occidentale;
- Qualifications de formation supplémentaires concernant les questions de développement rural, développement local dans les domaines liés aux aspects sociaux,
- Connaissance et expérience de travail au Tchad
- Connaissance de la langue italienne

8.2 Terme pour la présentation de l'offre

L'offre technique et financière, accompagné par le Curriculum Vitae du Candidat et du personnel engagé doit être envoyé par e-mail à l'adresse selezione@acra.it

Avant le **06/02/2022**,

Avec objet : “ évaluation et baseline TCDFPI”.

L'offre doit inclure :

A. Offre technique

- Méthodologie en référence aux principales étapes des activités et aux outils de collecte et d'analyse des données, avec proposition méthodologique pour chaque activité demandée (1. baseline, 2. évaluation à mi-parcours, 3. évaluation finale)
- Moyens humains et matériels prévus ;
- Les modalités d'implication des acteurs et des groupes cibles ;
- Les ressources nécessaires (utilisation de véhicules, de personnel, ..) pour réaliser toutes les phases de l'évaluation ;
- Chronogramme.

B. Offre financière

Budget détaillé des couts pour les trois activités (1. baseline, 2. évaluation à mi-parcours, 3. évaluation finale) – les budget des trois activités doivent être présentés séparément.

Acra supportera le consultant à travers son équipe de terrain et en partageant toutes les informations pertinentes, mais **tous les frais liés à la mission d'évaluation sont à la charge de l'évaluateur lui-même** et doivent être détaillés dans la proposition financière y compris : vols internationaux vers et depuis la destination, éventuels frais de visas, éventuelles frais liés aux obligations d'entrée au Tchad telles que tampon COVID ou vaccins obligatoires, transferts à l'intérieur du pays, hébergement et repas, etc. L'assurance pour la durée de la mission est à la charge de l'évaluateur et doit être transmise à ACRA avant le début de celle-ci.

Le consultant doit présenter un **budget partagé entre les 3 activités demandés** (1. baseline, 2. évaluation à mi-parcours, 3. évaluation final).

Acra sélectionnera la meilleure proposition et signera un premier contrat concernant l'activité 1. de préparation de la baseline.

Les activités 2. d'évaluation à mi-parcours et 3. d'évaluation final seront retenues et financées après avoir évalué la qualité de la baseline réalise par le consultant.

Acra se réserve le droit de lancer un nouvel appel pour les activités d'évaluation si la préparation de la baseline ne satisfera pas ses critères de qualité.

ACRA applique une tolérance zéro pour toute violence, abus ou exploitation des enfants et des adultes vulnérables commis par son propre personnel, par le personnel de ses partenaires ou tout autre personnel associé à l'organisation.

Les contrôles de sécurité font donc partie intégrante du processus de sélection.

Le candidat retenu devra s'engager à respecter et à promouvoir la PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET POLITIQUE EN MATIÈRE D'ABUS (PSEA) et la POLITIQUE DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE de l'organisation.